Jean-Claude MERLET \*

# Le mégalithisme dans les Landes

**Résumé:** Il a existé dans le sud des Landes tout un ensemble, mal connu, de mégalithes. Le groupe du Bahus, en Tursan, comportait des menhirs et des dolmens, dont le menhir gravé de Guillay à Larrivière. Les autres se situaient en Chalosse, essentiellement dans les environs d'Hagetmau et de Pomarez. Les remembrements des années 1960 et le développement de la maïsiculture ont été fatals à la plupart de ces mégalithes. Grâce à des documents inédits, il est possible d'avoir quelques informations sur ces monuments érigés au Néolithique.

Mots clés: mégalithisme, allée couverte, menhir, groupe du Bahus, Grès de Coudures.

#### Introduction

## Un phénomène largement répandu

Les menhirs, dolmens, cromlechs (cercles de pierres dressées), ont toujours frappé l'imagination. Des légendes y sont généralement attachées, entretenues par l'ignorance qui a prévalu sur ces monuments pendant des siècles. Toutefois, cette ignorance a reculé au cours des dernières décennies grâce à des avancées scientifiques et à des fouilles archéologiques qui ont dissipé en grande partie le mystère entourant l'édification de ces pierres. Le phénomène mégalithique s'est développé en France à partir du Ve millénaire av. J.-C. Il a évolué durant le Néolithique moyen, récent et final (entre – 4 500 et – 2 500 av. J.-C.), comme dans la plus grande partie de l'Europe occidentale. Même si toutes les questions sont loin d'être résolues, bien des points ont été élucidés sur les fonctions de ces pierres, leurs dates et leurs modes d'érection et les populations qui les ont dressées.

Il est acquis que les dolmens sont des monuments funéraires, tout comme leur variante allongée : les allées couvertes. Quant aux menhirs, si leur caractère cérémoniel est établi, leur destination symbolique est plus délicate à cerner. Beaucoup de dolmens ont été recouverts par un dôme de terre (tumulus), soit lors de leur érection, soit après dans le cadre d'une réutilisation du monument à une période ultérieure. Ce dôme de terre a pu lui-même servir à différentes périodes à recevoir des sépultures dans des fosses creusées à cet effet dans sa masse. Ce recouvrement n'a hélas pas suffi à mieux les protéger que ceux qui étaient apparents, et de tout temps, ils ont été pillés par les chercheurs de trésors.

<sup>\* 19</sup> rue des moissons - 40180 Narrosse

Même si en Aquitaine les mégalithes ne sont pas nombreux, comparativement à d'autres régions (Bretagne, Centre-Ouest, Quercy, Ardèche), les Landes ne sont pas restées à l'écart du grand courant mégalithique. Mais, par le fait du déterminisme géologique, seule la Chalosse a été touchée par le phénomène. Les remembrements et l'extension de la maïsiculture dans les années 1960 ont été pratiquement fatals à ces monuments. Les rares subsistant ont bénéficié de quelques fouilles partielles. Il faut donc souligner le caractère très parcellaire de ce qui parvenu jusqu'à nous. Pourtant, la collecte minutieuse des données concernant ce dossier apporte d'intéressantes précisions.

Bien que cette note se veuille avant tout une présentation synthétique, nous avons tenu à y inclure un certain nombre de documents entièrement inédits. Leur intérêt n'est pas purement anecdotique car la moindre bribe d'information est précieuse et, d'une certaine manière, photographies et croquis anciens nous éclairent sur le regard porté sur ces pierres par les témoins du XX<sup>e</sup> siècle.

## Où trouver de la pierre dans les Landes?

Toute la plaine située au nord de l'Adour est recouverte par les sables des Landes, apport éolien qui a masqué le modelé antérieur d'une couche plus ou moins épaisse. Le substrat calcaire n'est affleurant, donc accessible, qu'en de très rares endroits comme la région de Roquefort où il est entaillé par des ruisseaux. En revanche, au sud de l'Adour (Chalosse et Tursan) il existe deux types principaux de ressources en blocs de pierres :

- les grès qui affleurent sur les flancs des vallons des ruisseaux du Bahus et du Louts. Cette roche est bien localisée géographiquement. Le niveau apparaît de manière discontinue sur une longueur de 25 km et une largeur de 500 m entre Classun à l'Est et Préchacq à l'Ouest, bordant le flanc sud de l'anticlinal d'Audignon. Ce sont des grès quartzitiques très durs, d'aspect saccharoïde, à cassure blanche ou rosée, datant de l'Eocène inférieur (Ilerdien). Ils se présentent souvent sous forme de blocs allongés de 5 à 10 m. Ce grès a reçu localement l'appellation de « Grès de Coudures », du nom de la localité où il était exploité autrefois pour faire des pavés.

- les conglomérats ferralitiques. Constitués de graviers agglomérés avec un ciment ferrugineux, ils sont appelés aussi : grès ferritiques, cuirasses ferralitiques, grès poudingues, limonites. Ils sont apparentés aux poudingues du Béarn. Leur formation peut se comparer à celle de la garluche dans les zones sableuses. Ils sont largement répandus dans tout le sud des Landes, où ils se rencontrent sous forme de plaques irrégulières.

La carte de répartition des mégalithes landais (Fig. 1) reflète ces contraintes naturelles. C'est ainsi que la plupart forment un groupe important en Tursan près du ruisseau du Bahus, les autres sont dispersés en Chalosse, tandis qu'au nord de l'Adour, domaine du sable des Landes, aucun n'est avéré.

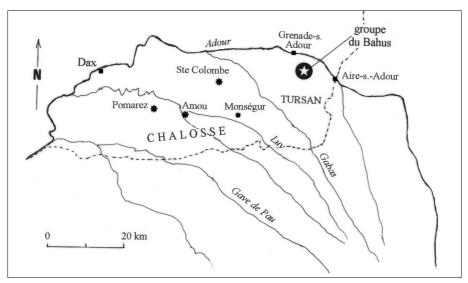


Fig. 1 - Carte de répartition des mégalithes landais.

#### 1. LE GROUPE DU BAHUS

À l'Est de la Chalosse, en Tursan, sur les communes de Buanes, Fargues, Classun, Larrivière, Montgaillard, entre l'Adour et un de ses affluents de sa rive gauche, le ruisseau du Bahus, s'étend un plateau d'altitude moyenne 130 m. Longtemps couvert de landes vouées au parcours des troupeaux et à la récolte de la litière (tuya), il a été mis en culture de maïs depuis les années 1960, avec des petits bosquets préservés.

Ce plateau sert d'assise à un ensemble imposant de mégalithes. Compte tenu du nombre de monuments et de leur proximité, on peut considérer qu'il s'agit d'un véritable groupe, que nous appellerons « groupe du Bahus ». On remarque que tous sont placés dans un couloir de 4 km de long et 500 m de large orienté selon un axe nord-ouest /sud-est. Parmi eux, deux méritent une mention particulière : le menhir de Guillay à Larrivière et l'allée couverte de Pittyé à Fargues. Ce groupe constituait-il à une période donnée un ensemble homogène, y avait-il des alignements, au moins partiels, ces blocs étaient-ils reliés entre eux dans un assemblage symbolique ayant une signification particulière, à l'instar des grands ensembles comme ceux qui bordent le Golfe du Morbihan ? Il est aujourd'hui difficile de se prononcer, étant donné que la plupart ont été détruits sans avoir fait l'objet d'observations scientifiques.

Les hommes qui ont érigé les mégalithes ont exploité du « Grès de Coudures ». Cette roche quartzitique affleure sous forme de blocs de dimensions variables sur le flanc du vallon du Bahus, sur les communes de Buanes et de Classun, un peu au sud de la zone d'érection des pierres. Les blocs ont été transportés sur des distances de 2 kilomètres en moyenne

et au maximum 4 kilomètres depuis le lieu d'extraction. Un tel transport nécessite certes des efforts, mais n'est pas hors de portée d'un groupe humain organisé et motivé, comme de récentes expériences l'ont montré.

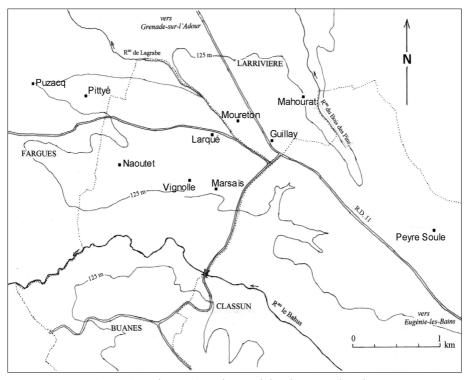


Fig. 2 - Carte de répartition des mégalithes du groupe du Bahus.

## - Le menhir gravé de Guillay, commune de Larrivière

C'est le plus connu des mégalithes landais, surtout depuis qu'il a été redressé en 1967, alors qu'il gisait couché. Il se trouve au bord de la route départementale n° 11 menant de Grenade-sur-l'Adour à Eugénieles-Bains, à 5 km de Grenade-sur-l'Adour, à l'extrémité sud de la commune de Larrivière et aux confins de celles de Classun et Buanes.

#### Les circonstances du relevage

Lors d'un défrichement en 1967, le bloc de Guillay fut remué. Prévenu, l'archéologue landais R. Arambourou put intervenir (Arambourou et Thibault, 1968). Afin d'assurer une certaine protection au monument, il fut décidé de le relever (Fig. 3). C'est lors de cette opération que l'on s'aperçut qu'il portait des gravures, mais sans doute le bloc reposait-il face ornée contre sol, ce qui expliquerait que ces gravures n'aient jamais été signalées auparavant. La partie supérieure de la pierre, cassée anciennement, a été remontée. Rien ne garantit que les gravures soient con-

temporaines de l'érection originelle présumée du menhir, elles ont très bien pu être faites plus tard (au début de l'âge du Bronze).

Les dimensions de la pierre sont les suivantes : hauteur : 3,30 m ; largeur : 2,30 m ; épaisseur : 1 m. Son volume approximatif est de 8,5 m³ et son poids peut être estimé à 20 tonnes. Elle est en « Grès de Coudures ».

En Aquitaine, les mégalithes gravés sont fort peu nombreux, ce qui justifie amplement le classement du menhir de Guillay au titre des Monuments Historiques (arrêté du 28 mars 1978).



Fig. 3 - Le relevage du menhir de Guillay en 1967 (cliché H. Escarpit). Les personnages figurant sur le cliché sont : à gauche le comte Jean Durrieu (érudit local), au centre Camille Clèdes (propriétaire), à droite Robert Arambourou (archéologue) et André Dubroca (maire de Larrivière).



Fig. 4 - Le menhir de Guillay, tel qu'il se présente aujourd'hui (cliché J.-C. Merlet).

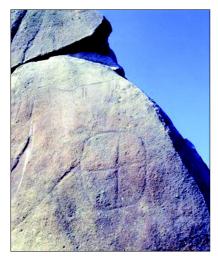


Fig. 5 - Menhir de Guillay. Photo des gravures. (cliché Pierre Bardou, CRDP)

#### Les gravures

Les gravures sont situées près du bord, à 50 cm sous le sommet. Actuellement, elles sont visibles sur la face exposée au sud, mais cette orientation résulte du souci lors du relevage de leur assurer un minimum de protection contre les intempéries, et on ignore leur orientation originelle.

Près du bord supérieur de la pierre, un animal schématique, pourvu de cornes est bouchardé (piqueté) sur une surface préalablement polie. Un trait est figuré devant l'animal. R. Arambourou avait identifié un cervidé. A. Beyneix, s'appuyant sur l'absence de ramures, habituellement bien mar-

quées sur les rares représentations de cervidés, et sur la présence d'un trait devant l'animal qui « semble attaché par le muffle à une longue courroie (longe ?) », penche plutôt pour un boviné (Beyneix, 2007). Nous nous prononçons nous aussi pour un boviné représenté de profil. Comme l'ont justement fait remarquer J. Roussot-Larroque et A. Beyneix, cette gravure s'inscrit dans un bestiaire très répandu en Europe occidentale et notamment dans la péninsule ibérique.

En-dessous, un motif circulaire avec une croix, et à sa gauche un trait oblique, et au-dessus un autre motif comparable au premier avec aussi un trait, sont tracés de manière linéaire. La lecture de ces motifs non figuratifs est délicate. Beyneix croit discerner « deux réticulés réguliers, à quatre cases, ovalaires ou rectangulaires, dont on trouve de frappants parallèles par dizaines parmi les célèbres figures rupestres du Mont Bégo dans la vallée des Merveilles (Alpes-Maritimes) où ils ont été interprétés comme des figurations de parcellaires » (Beyneix, 2007). De son côté, R. Arambourou y voyait un char avec ses deux roues, un essieu et un timon. Et là aussi, des termes de comparaison pertinents peuvent être mis en évidence sur les rochers gravés des grands ensembles de Bretagne, d'Ardèche ou du domaine alpin, ou encore de la péninsule ibérique et d'Irlande. Une croix dans un cercle peut signifier bien des choses : il est difficile de trancher.

D'une manière générale, les gravures de Guillay renvoient à une iconographie largement répandue dans une grande partie de l'Europe occidentale. Elles reflètent les préoccupations métaphysiques d'une communauté agro-pastorale de la fin du Néolithique ou des débuts de l'âge du Bronze installée sur ce plateau du Tursan.

## - L'allée couverte de Pittyé, commune de Fargues

L'allée couverte de Pittyé est située à 250 m au nord de la route qui mène de Fargues à Eugénie-les-Bains. Elle se trouvait à l'intérieur d'un tumulus de terre de faible hauteur, de forme ovale, d'où une seule pierre émergeait initialement, ce qui explique le nom de « Peyre de Pittyé » sous lequel elle est connue (Fig. 6).

Ses dimensions sont les suivantes : 5,80 m de long, pour une largeur intérieure de 0,75 m. Elle est orientée selon un axe ouest/est.

Les matériaux employés pour son édification sont du Grès de Coudures pour la plupart des blocs, et un calcaire vacuolaire pour deux d'entre eux.

C'est une allée couverte à 4 supports de même hauteur, aux parois parallèles. La dalle du chevet est en place. Les dalles de couverture manquent, cependant une dalle assez grande posée à plat à l'arrière du chevet pouvait appartenir à la couverture et a pu être déplacée.

Le plan est rectangulaire, avec deux compartiments, un plus petit vers l'ouest et un plus grand vers l'est, dont la séparation est assurée par deux petits blocs de calcaire. Il manque aussi le dernier support de gauche, côté chevet. Le plancher est formé de deux dalles plates bien jointives, placées du côté du chevet. Du côté de l'entrée, se dresse une pierre, en dehors du monument, en face de l'entrée, mais obliquement par rapport à l'axe longitudinal. En raison de ses dimensions et de sa morphologie, ce ne peut être une stèle mais plutôt une dalle de fermeture déplacée.

P.E. Dubalen, un des pionniers de l'archéologie landaise, a effectué une fouille en 1925 mais indique n'avoir rien trouvé hormis « des traces de cendres et quelques grammes d'os calcinés » (Dubalen, 1927).

Une intervention archéologique, d'ampleur limitée, a eu lieu en 1977 sous la direction de J. Roussot-Larroque. Elle a été motivée par des dégradations causées par l'extension de la culture du maïs, qui avait tronqué le tertre au nord-ouest et à l'ouest, et la pose d'un drain. Lors des opérations de nettoyage, n'ont été recueillis que deux éclats de silex. Une tranchée a été faite dans l'axe de l'allée couverte pour évacuer les eaux qui stagnaient dans l'excavation laissée par les fouilles anciennes, mais aucune structure n'a pu être mise en évidence, aucune stratigraphie n'étant visible dans les limons. Une autre tranchée, de 2 m de large, ouverte perpendiculairement à l'axe jusqu'à l'endroit où aurait pu se trouver la dalle manquante, n'a laissé apparaître aucune structure. Au cours de ces travaux, pas un seul vestige n'a été recueilli (Roussot-Larroque, 1978).

Si l'absence de mobilier est préjudiciable à la compréhension de l'histoire du monument, son architecture - largement restituable - présente des analogies avec l'allée d'Aubagnan (Fig. 7).

En dépit de son état de ruine, c'est donc bien une allée couverte. Elle appartient à l'ensemble des allées d'Aquitaine, édifiées dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> millénaire. Le concept d'allée couverte est parfois discuté.

Si l'on s'en tient à une typologie rigoureuse, dans une allée couverte la chambre se confond avec le couloir puisque la largeur est constante de l'entrée au chevet, et les supports de hauteur égale sur toute la longueur, enfin, la couverture comporte plusieurs dalles. Or, une acception large prévaut puisque bien des auteurs n'hésitent pas à y inclure des allées où hauteur et largeur augmentent vers le fond, où le nombre de dalles de couverture est incertain et où la largeur se réduit du chevet vers l'entrée.



Fig. 6 - Photo de l'allée couverte de Pittyé. (cliché atelier Dubourg-Sorbé)

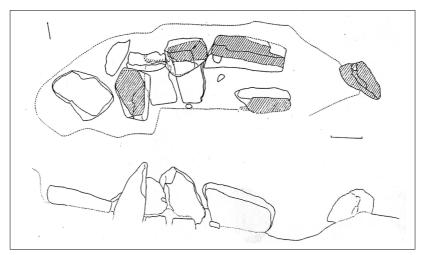


Fig. 7 - Plan et coupe de la Peyre de Pittyé, par J. Roussot-Larroque.

## - Les autres mégalithes du groupe du Bahus :

## - Le menhir de Peyre Soule, commune de Classun

Cette pierre en Grès de Coudures est située à 500 m au nord de la route menant de Grenade-sur-l'Adour à Eugénie-les-Bains. C'est la plus orientale dans le groupe du Bahus. Le lieu-dit cadastral « A Peyre Soule » montre que le mégalithe est inscrit dans la mémoire collective. Elle gît en position couchée, à l'oblique (Fig. 8). Ses mensurations sont les suivantes : longueur : 4,40 m ; largeur : 1,80 m ; épaisseur : 1 m. Elles sont sensiblement équivalentes à celles du menhir de Guillay.



Fig. 8 - Le menhir de Peyre Soule à Classun, en 1983. (cliché F. Causse)

#### - Le dolmen de Naoutet, commune de Buanes

Détruite vers 1950, la pierre de Naoutet était recouverte en partie par un tertre. Elle se situait à 2 km à l'est du bourg de Fargues. Elle se présentait sous les apparences d'un dolmen, dont la table sensiblement circulaire de 2 m de diamètre et 0,70 cm d'épaisseur était supportée par des pierres moins volumineuses et par deux murets de construction plus récente (Dompnier de Sauviac, 1873). On ne possède aucun croquis et aucune observation sérieuse n'ayant été réalisée sur ce monument avant sa destruction, on doit se borner à faire état de son existence.

## - La Peyre de Larqué, commune de Buanes

Elle se trouve près de la source du ruisseau de Lagrabe, à 650 m à l'ouest du menhir de Guillay, sur la route qui rejoint Fargues à la RD 11. Il peut s'agir d'un menhir couché ou bien de la dalle de couverture d'un dolmen, mais la pierre est en grande partie enterrée, ce qui empêche de se rendre compte, d'autant plus qu'une partie a été cassée anciennement.

## - Les autres pierres signalées à Fargues et à Buanes

Un certain nombre d'autres blocs ont été mentionnés, tous couchés ou en partie enterrés. Dubalen nous dit qu'« à Fargues, sur 7 ou 8 points, se voient de grands bloc ». Il en déplace un chez M. Manciet, « sans rien trouver ». Déçu aussi par ses explorations négatives des allées couvertes de Pittyé et de la lande Darthos (voir ci-dessous), il avait des velléités d'entreprendre une fouille chez M. Dussire, à Moureton, « où les ensembles de blocs sont réunis en nombres divers sur une superficie de 25 à 30 ha » (Dubalen, 1927). Mais nous ignorons s'il a mis à exécution son projet.

De son côté, Arambourou indique que près de Buanes « subsistent deux énormes menhirs ». Le même auteur écrit qu'« à peu de distance de Guillay, vers l'Est, dans une lande, des pierres disposées en cercle affleuraient, encore il y a peu, la surface du sol, comme un cromlech enfoui » (Arambourou, 1983, p. 62). Malheureusement, il n'a pas approfondi les recherches ni laissé d'indication sur l'emplacement précis de ces pierres.

Des pierres ont également été signalées à Mahourat, à Marsaïs, à Vignolle. Elles ont actuellement disparu. Resteraient quelques blocs près de Puzacq à Fargues dans la partie occidentale du groupe. Nous avons pu en voir un dans un bois en 2004 : c'est un bloc de grès mesurant 0,80 m de longueur, gisant couché, avec une excavation à sa base.

Devant une telle concentration, on peut se demander si les blocs ne reposent pas là naturellement par suite d'une érosion des formations superficielles du plateau, mettant à nu par endroits la partie supérieure des couches rocheuses du Tertiaire sous-jacent qui serait démantelée. Toutefois, le sol de ce plateau est une terrasse du début du Quaternaire, à galets et graviers emballés dans une matrice sablo-argileuse (Fu sur la carte géologique IGN) dont l'épaisseur semble exclure cette hypothèse. Selon toute vraisemblance, les blocs ont donc bien été transportés. Si tel est le cas, on peut affirmer que le « groupe du Bahus » constituait un ensemble de mégalithes tout à fait remarquable. Mais après l'entrée en action des bulldozers dans les années 1960 pour conquérir ces terres en vue de la maïsiculture extensive, nous sommes définitivement privés de la possibilité d'en faire un recensement précis et d'en analyser la distribution. Le fait qu'ils étaient couchés peut résulter d'une destruction volontaire par les hommes du Néolithique eux-mêmes. Une telle action iconoclaste, intervenant parfois quelques centaines d'années après l'édification, est assez souvent constatée sur les alignements bretons.

L'érection de ces monuments suppose une société parfaitement structurée, fixée sur ce territoire. Il est tentant d'imaginer des populations agro-pastorales installées sur le rebord du plateau dominant la plaine de l'Adour. Ces groupes pouvaient exploiter les terres de la vallée, favorables à l'agriculture, et utiliser le plateau comme terrain de parcours pour les troupeaux. Les établissements domestiques de ces communautés agro-

pastorales n'ont pas été repérés, faute de prospections systématiques. Cependant, les indices de telles occupations ne manquent pas dans les parages: des haches polies et des petits lots d'outillage en silex ont été mis au jour sporadiquement à la périphérie du plateau à Larrivière, à Montgaillard, et à Eugénie-les-Bains, soit à des distances de l'ordre de 3 à 5 km par rapport au groupe mégalithique du Bahus.

## 2. D'AUTRES MÉGALITHES EN TURSAN

Si l'on s'éloigne un peu du groupe du Bahus, des mégalithes ont été signalés vers l'ouest à Aubagnan et vers l'est au sud d'Aire-sur-l'Adour.

## - L'allée couverte de la lande Darthos, commune d'Aubagnan

L'allée couverte de la lande Darthos (ou du Trey) a été entièrement détruite dans les années 1960. Elle était située entre Aubagnan et Vielle-Tursan, dans un secteur riche en nécropoles tumulaires. Elle fut fouillée par Dubalen en 1925.

Description: incluse dans un très grand tertre, l'allée était alignée nord-15°-ouest, et dépourvue de dalles de couverture. Longue de 5,50 m pour 0,90 m de large, elle était divisée en deux compartiments inégaux. Elle formait « un couloir séparé dans le tiers du côté de l'est par une dalle verticale portant au milieu de la partie supérieure un arc de cercle régulier d'un quart de circonférence », c'est-à-dire une dalle échancrée. Ce détail architectural, très original pour l'Aquitaine, renvoie aux dalles hublots connues notamment dans des régions périphériques (Lot, Languedoc, Pays Basque sud). D'après le plan de Dubalen (Fig. 9), cette dalle compartimentait la chambre sur toute sa largeur. Les piliers semblent orientés face lisse vers l'intérieur. Le grand compartiment était en partie pavé de gros galets, pavage surmonté d'une couche de terre de 40 cm, « recouverte par un autre pavage, qui débordait sur la partie extérieure du monument et finissait au centre du tertre ».

Mais le croquis de Dubalen est vraiment schématique et ne permet pas d'imaginer le rôle de ce second pavage et son articulation avec le premier : constituait-il un massif de calage ou bien un parement ? Comme à Fargues, selon Dubalen, une pierre avait été plantée à 1,50 m ou 2 m à l'Est, devant l'entrée. Là aussi, faute d'une description, on hésite entre une stèle et un dispositif de fermeture de l'entrée déplacé. Le petit compartiment contenait seulement, sous les gros galets, quelques traces de cendres et de petits charbons. Aucun autre vestige ne fut retrouvé. Cette allée a vraisemblablement été édifiée au Néolithique récent ou final.

#### - L'allée couverte sous tertre d'Arboucave

La commune d'Arboucave possède tout un ensemble de tumulus. L'un d'eux, de grandes dimensions, a abrité un ou plusieurs mégalithes.

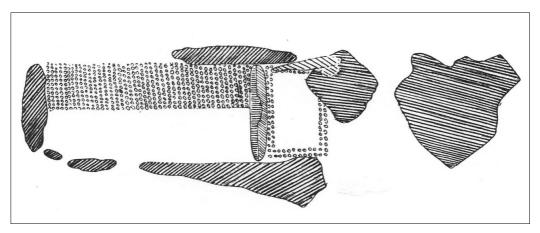


Fig. 9 -Croquis de l'allée couverte de la lande Darthos, par Dubalen (Nos Landes, 1927).

Le témoignage de J. Roussot-Larroque vient illustrer de manière frappante à quel point la destruction brutale de ces monuments nous prive irrémédiablement de données capitales :

« Vers 1934 ou 1935, des ouvriers qui extrayaient des terres d'un grand tertre y découvrirent un mégalithe qu'ils fouillèrent pour le compte du propriétaire. Aucun compte-rendu ne fut publié. Par la suite, plusieurs dalles furent extraites du côté de l'entrée. En 1977, le fond de la chambre était encore en place et nous avons cru distinguer, sur un support de la paroi droite, deux « crochets » en ronde-bosse, comme on en a signalé dans plusieurs dolmens angoumoisins, par exemple à Fontenille en Charente ou à Bougon C dans les Deux-Sèvres. En mars 1978, une semaine avant l'intervention que nous avions programmée, le tumulus fut totalement arasé par des engins mécaniques. À notre arrivée, nous n'avons plus trouvé que 7 dalles de grès jaunâtre, empilées au bord de la route, et une lentille d'argile blanchâtre là où s'élevait auparavant le tumulus. » (Roussot-Larroque, 1992).

Peut-être s'agissait-il d'un grand dolmen et dans ce cas, l'éventualité d'une édification au Néolithique moyen est envisageable.

#### - Le menhir du ruisseau de Lagrave, commune de Sarron

Signalé par H. Barthéty (1872) le bloc était dressé à 200 m du ruisseau de Lagrave, 20 m au nord de la route de Sarron à Miramont-Sensacq, à 12 km au sud d'Aire-sur-l'Adour. Il était en grès poudingue et mesurait à l'origine plus de 2 m au-dessus du sol, pour une épaisseur d'1 m environ et une largeur de 1,60 m. Des documents d'archives nous apprennent que la pierre a fait l'objet de mutilations dès le XVIII<sup>e</sup> s. (Lacoste, 1962).

Cassée par la suite à plusieurs reprises, sa hauteur n'était plus que de 1,50 m dans les années 1950. Elle a finalement été détruite pour les besoins de l'agriculture vers 1960.

# - Le mégalithe du tumulus de la lande Sophie (tumulus n° 11 de Testut) à Nauthéry, commune d'Aire-sur-l'Adour

C'est un mégalithe de nature indéterminée sous un grand tertre de 45 m de diamètre. Dans le compte-rendu de ses fouilles de la nécropole tumulaire de Nauthéry, L. Testut rapporte que le tertre n° 11 a été excavé en 1880 par MM. Labat et Despagnet. Ils y trouvèrent d'énormes pierres qu'ils enlevèrent à l'aide d'un tour et déposèrent au bord de la tranchée, mais sans que nous parvienne la moindre relation de ces travaux (Testut, 1883). D'autres intrusions auraient eu lieu par la suite de la part d'habitants d'Aire. Dubalen, en 1927, indique qu'un gros bloc émerge du côté de l'Est.

Notre enquête sur place nous a appris que lorsque le tumulus a été arasé, vers 1970, deux blocs ont été prélevés par le propriétaire et transportés devant sa maison, où nous avons pu les examiner : ils sont en grès poudingue et mesurent respectivement : 1,30 m x 1m x 0,40 m et 1,30 m x 0,90 m x 0,50 m. Mais on ignore si d'autres pierres avaient été extraites du tumulus antérieurement. Le tertre renfermait aussi des galets.

La photographie aérienne actuelle de la parcelle montre un disque de couleur claire qui indique l'emplacement du tertre. Ce disque est entouré de manière concentrique par un grand cercle de 70 m de diamètre environ, également de couleur claire. Ce cercle, très rarement observé sur les vues aériennes de tertres arasés, pourrait suggérer l'existence d'un fossé périphérique. De tels fossés entourant des tertres aux structures complexes ont été décrits récemment dans la région (Marembert, 2008). Dans ce cas, ce serait un argument en faveur d'un possible monument mégalithique érigé au Néolithique moyen ou récent, réaménagé au Néolithique final. Mais il faut bien reconnaître que les informations que nous possédons sur les pierres de Nauthéry sont très lacunaires.

#### 3. LA RÉGION D'HAGETMAU

# - L'allée couverte du tumulus A d'Agès-nord, commune de Monségur Le tertre fait partie d'un groupe de cinq placés sur la bordure nord du plateau d'Agès, dominant la vallée du Louts. Il est identifié sous l'appel-

lation de tumulus A d'Agès ou tumulus de Coucuré.

Les premières mentions sont dues à Dufourcet et Testut qui indiquent en 1885b avoir poursuivi la fouille commencée l'année précédente d'un tertre de 42 m de diamètre pour une hauteur de 2,50 m renfermant « une allée couverte qui serait la première exhumée dans ce pays ». Ils font état de pierres fichées verticalement, d'un dallage formé d'une pierre plate et de cailloux. D'après la nature des pierres, ils supposent des transports

depuis deux lieux différents d'emprunt situés l'un à 4 ou 5 km, l'autre à 5 ou 6 km. Au centre du tumulus, mais hors de l'allée, ils rencontrent une construction faite de « géodes » en cuirasse ferralitique de forme particulière. Toutefois, ils donnent peu d'indications sur la fouille elle-même et ses résultats. La suite des travaux, prévue pour l'année suivante, ne semble pas avoir eu lieu.

Lorsqu'un siècle plus tard, en 1983, une nouvelle intervention est réalisée sur ce tertre sous la direction de D. Roux, c'est un tumulus déjà bien entamé qui est abordé. L'opération permet de dresser un plan précis des structures rencontrées (Fig. 10), de faire diverses observations sur les structures du tumulus et de recueillir un peu de mobilier démontrant une réutilisation du monument au Néolithique final (Roux, 1986).

L'allée couverte, orientée selon un axe ouest-est, est placée presque au centre du tertre. Elle se compose d'une dalle horizontale en Grès de Coudures, posée au niveau du sol, faisant office de pavement. Celle-ci, longue de 2,10 m pour une largeur de 0,80 m et une épaisseur de 40 cm, présente des traces de bouchardage. L'allée comporte 6 dalles verticales en grès ferrugineux encadrant la dalle de pavement au nord (2 dalles) et au sud (4 dalles). Leur hauteur diminue de l'ouest vers l'est avec un maximum de 1,70 m. La trace d'une dalle aujourd'hui disparue (éléments de calage) a été observée au nord-ouest du monument (Roux, 1986). Des pavages de galets et de plaquettes « d'alios », perturbés au contact du monument par l'excavation de 1884, bordent le mégalithe au nord et à l'ouest. Ils semblent marquer un niveau d'utilisation. Aucune trace de couverture n'a été relevée. D. Roux évoque l'éventualité du réemploi d'un menhir cassé pour la dalle de la chambre, ce que lui suggère sa forme. Cette hypothèse est tout à fait plausible. On connaît en effet des exemples de tels réemplois, le plus spectaculaire étant celui du grand menhir de Locmariaquer (Morbihan), brisé en cinq morceaux réutilisés ensuite dans trois monuments célèbres situés chacun à quelques kilomètres: la Table des Marchands, Gavrinis, Er-Grah.

Une réutilisation au Campaniforme (soit vers 2 500 - 2 200 av. J.-C.) est mise en évidence avec un ensemble d'objets caractéristiques de la panoplie standard funéraire répandue à cette période : fragments d'un ou plusieurs gobelets décorés de bandes hachurées au peigne de style international, brassard d'archer en pierre. Si l'examen des tessons décorés incite à penser qu'ils appartiennent à un seul gobelet, leur caractère très fragmentaire n'en permet pas la reconstitution. Ces objets ont été trouvés à proximité de la chambre, mais à différents niveaux dans le tertre, ce qui témoigne de remaniements par rapport à leur position d'origine. La réutilisation par les Campaniformes de monuments mégalithiques pour des dépôts funéraires est une pratique courante dont les exemples ne manquent pas, en Béarn notamment.

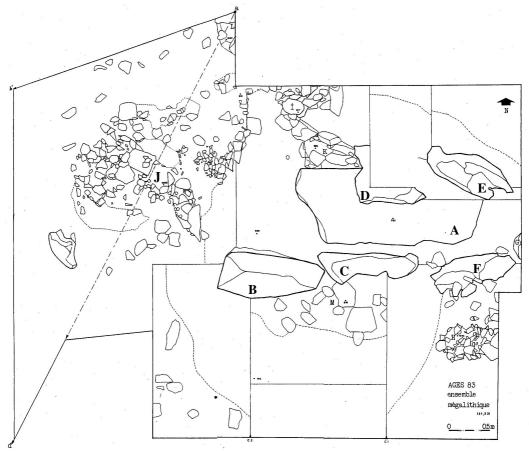


Fig. 10 - L'allée sous tertre du tumulus A d'Agès. Plan par D. Roux. A : dalle de pavement de la chambre ; B, C, D, E, F : piliers.

## - Le tumulus de Touyarot, commune de Monségur

Selon des renseignements oraux de M. Lalaude, de Morganx, au lieudit Touyarot se trouve un tumulus arasé ayant renfermé « [...] des dalles, des grosses pierres pouvant atteindre 1,50 m de long, certaines à plat, d'autres verticales... » (Boyrie-Fénié, 1994).

# - Le tumulus n° 1 des Landes de Lannemas, commune d'Hagetmau

MM. Marsan et Dufau ont enregistré un témoignage et confirmé que des grandes pierres de cuirasse ferralitique ont été levées par les labours qui ont arasé le tumulus n° 1 des Landes de Lannemas, au sud-ouest d'Hagetmau. Elles peuvent correspondre à des éléments d'architecture d'une chambre funéraire.

Avec toutes les réserves qui doivent accompagner les témoignages oraux, on entrevoit la possibilité de l'existence d'autres monuments sous tertre autour d'Hagetmau.

# - Le menhir de Peyrelongue, commune de Sainte-Colombe

Le menhir de Peyrelongue est toujours debout. Placé dans le fond de la vallée du Laudon, au bord de la route départementale 133 menant de Saint-Sever à Hagetmau, il a très tôt attiré l'attention des érudits (de

Laporterie, 1888). Îl est en grès éocène ; sa hauteur visible est de 3,80 m, sa largeur de 2 m, son épaisseur d'1 m.

Malgré la verticalité de ce bloc, Dubalen n'était pas convaincu de son origine anthropique, peut-être à cause de son implantation dans une vallée. D'ailleurs, de gros blocs rocheux étaient encore visibles il y a une trentaine d'années dans un champ labouré à une distance de 300 m au sud-ouest du menhir. D'une manière générale, il avait affirmé à plusieurs reprises son scepticisme sur l'authenticité des menhirs landais : il y voyait plutôt un effet de l'érosion naturelle sur les couches

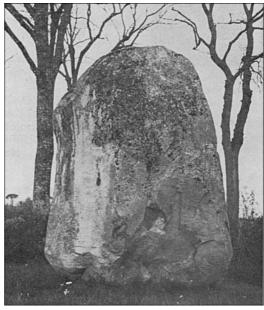


Fig. 11 - Photo du menhir de Peyrelongue à Sainte-Colombe.

géologiques (Dubalen, 1927, p. 53). Faute d'argument décisif dans un sens ou dans l'autre, laissons à Peyrelongue le bénéfice du doute.

#### 4. LA RÉGION DE POMAREZ - AMOU

## - Le monument sous tertre de Laussus 1, commune de Pomarez

Le tumulus de Laussus 1 est situé aux confins des communes de Pomarez, Clermont, et Mouscardès, sur d'anciennes landes riches en groupes de tumulus. Les premières fouilles de ce monument eurent lieu en 1882. Elles sont l'œuvre de Dufourcet qui nous apprend dans une note très succincte qu'au centre de Laussus 1, se trouvait une « large pierre qui occupait le centre du tumulus et au-dessus de laquelle nous avions rencontré un grand nombre de tessons [....]. Cette pierre est en poudingue » (Dufourcet, 1883). Il insiste sur le fait que la partie supérieure de la pierre est brûlée. En 1885, Dufourcet, cette fois-ci avec Testut, dégage partiellement la dalle principale et met au jour, au sud, des charbons et un bracelet en bronze, puis un petit bloc de grès (Dufourcet et Testut, 1885a). Mais leur intervention paraît peu étendue.

En juillet 1969, avant la destruction du monument, une fouille de sauvetage a pu être réalisée par R. Arambourou (Arambourou et Thibault, 1969). Il retrouve la grande dalle mentionnée par Dufourcet qui s'avère être un bloc en Grès de Coudures de 2,50 m sur 1,60 m fracturé en trois morceaux, posé à plat près du centre du tumulus (Fig. 12). Après enlèvement de ce bloc, sont apparues d'autres pierres en Grès de Coudures et en conglomérat ferralitique (poudingue), de dimensions moyennes 20 cm, les plus grandes atteignant 45 cm de longueur, associées à des galets longs de 10 cm, ainsi qu'une zone cendreuse. Un croquis inédit nous permet d'avoir une vue d'ensemble de ces structures lithiques (Fig. 13). Les pierres mises au jour sous la dalle et en périphérie n'ont pu constituer des piliers de soutènement, mais ont-elles joué un rôle symbolique équivalent?

Les vestiges mis au jour initialement : tessons de poteries, charbons, bracelet de bronze, n'ont pas été dessinés et ont disparu. Il n'est donc pas possible de leur assigner une attribution chrono-culturelle. Ils évoquent des dépôts funéraires, vraisemblablement à l'âge du Bronze ou à l'âge du Fer. Dans la mesure où la dalle et son entourage sont plus anciens, comme on est logiquement fondé à le supposer, il faut penser là encore à une réutilisation du tertre comme réceptacle de sépultures à diverses périodes.



Fig. 12 - Le bloc du tumulus Laussus 1 à Pomarez, fracturé en trois morceaux, avant son enlèvement. (cliché R. Arambourou)

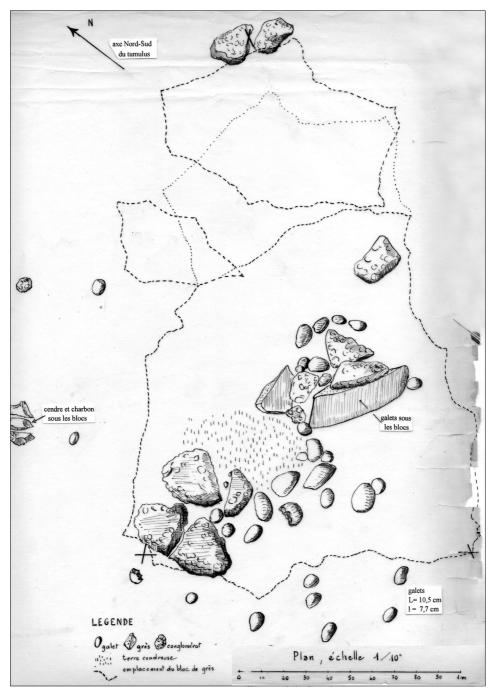


Fig. 13 - Les structures internes du tumulus Laussus 1, croquis inédit par R. Arambourou.

## - Le monument du Château-Charles, commune d'Estibeaux

En 1890, J. de Laporterie fouille près du Château-Charles à Estibeaux un tumulus de forme ovalaire (19 m x 16 m) et haut de 1 m, et en rend compte dans un article paru l'année suivante avec un croquis (de Laporterie, 1891).

Au centre du tertre, il rencontre une dalle de grès mesurant 0,91 m x 0,60 m x 0,29 m. Immédiatement au nord, il dégage une structure de pierres, bâtie en élévation, encore debout sur 1,28 m de long (du point M au point M''sur son croquis reproduit ici Fig. 14). Ce mur englobait 3 blocs (A, B et C) qui servaient initialement de support à la dalle de couverture, le plus gros des supports mesurant 0,36 m de longueur. De Laporterie interprète ce monument comme « une *cella* sous dolmen » entourée d'un mur en pierres sèches, dont la dalle de couverture aurait glissé. Les dimensions réduites laissent dubitatif. L'ensemble n'est pas sans rappeler Laussus 1, quoiqu'un peu plus élaboré.

Le mobilier mis au jour est pauvre et n'apporte pas d'éclairage supplémentaire : quelques tessons de céramique, une fusaïole en terre cuite. Dans les réserves du musée de Dax, nous n'avons retrouvé qu'un seul tesson, muni d'une languette, assez ubiquiste.

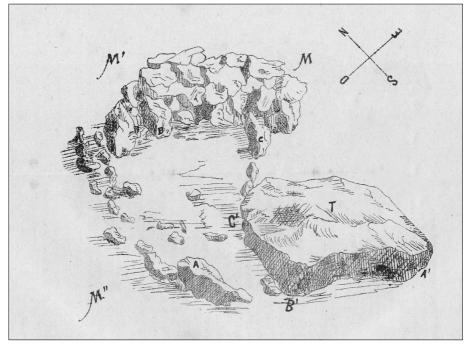


Fig. 14 - Château-Charles. Le monument, à 0,72 cm de profondeur, dessin par J. de Laporterie (Bull. Soc. Borda, 1891).

## - Le mégalithe sous tumulus de Pédegert, commune de Pomarez

Arambourou signale « les vestiges d'une autre construction mégalithique, également sous tumulus, qui se voient encore derrière la ferme de Pédegert, à 2 km environ au nord de Laussus 1 » (Arambourou et Thibault, 1969).

#### - Les monolithes sous tumulus à Amou et à Clermont

Amou : en 1964, au cours de la fouille par R. Arambourou du tumulus Piraout n°1 à Amou, fut rencontrée dans le quart sud-est du tertre une dalle de « grès ferritique », axée nord-sud, reposant sur deux lignes de galets. Dimensions : 1,42 m de long, 0,70 m de large, de 0,21 à 0,45 m d'épaisseur. Cet agencement est peu lisible : c'est un monolithe, à moins que les deux lignes de galets aient la même fonction symbolique que des piliers de soutènement d'une table dolménique, hypothèse généralement rejetée. Près du centre du monument, se trouvait un massif de galets, contenant les vases d'une probable sépulture du Bronze ancien ou moyen, pouvant être plus récente que la dalle. Dans le tumulus n° 2 voisin, furent rencontrées deux petites dalles en grès ferritique posées à plat au niveau du sol. Elles mesuraient 0,50 m sur 0,40 m pour une épaisseur 0,08 m, avec sous l'une d'elles un pavement composé de fragments de ce même grès et de quelques galets (Arambourou, 1964).

Clermont: lors de la surveillance du nivellement d'un tertre situé à l'intersection des routes Dax-Pomarez et Habas-Montfort, en mai 1968, R. Arambourou observa au niveau du sol la présence d'une « plaque de limonite (= cuirasse ferralitique) ... de beaucoup plus petites dimensions que celle mise au jour dans le premier tertre d'Amou » et quelques galets (Arambourou et Thibault, 1969). Dans ces deux exemples, les dimensions réduites des dalles et l'absence de construction véritablement mégalithique empêchent d'assimiler ces dalles aux mégalithes.

# - Des indices signalés sur les communes de Mouscardès et de Bonnut Bien qu'il faille accueillir avec circonspection les témoignages oraux, certains peuvent être reçus avec un certain crédit. Malgré leur imprécision, nous retiendrons deux témoignages recueillis auprès d'agriculteurs.

À Mouscardès, dans la Barthe Picarte, a été remarquée une concentration de galets et de pierres de cuirasse ferralitique, à l'emplacement d'un tumulus détruit. À Bonnut, commune située administrativement dans les Pyrénées-Atlantiques, mais sur une parcelle confinant à la commune d'Amou, l'agriculteur a défoncé un groupe de tumulus, non répertoriés. Il a sondé à la pelle mécanique l'un d'entre eux, qui lui a livré, à 80 cm sous la surface du tertre, une dalle de cuirasse ferralitique. Sur un autre, la charrue a soulevé plusieurs dalles de pierre, chacune distante d'1 m environ, avec des galets. Par la suite, des tessons de céramique ont été recueillis à cet emplacement.

#### 5. D'AUTRES MENTIONS DE MÉGALITHES DANS LES LANDES

## - Le dolmen de Miégeborde à Ste-Eulalie, commune de St-Sever

J. de Laporterie signale en 1889 un dolmen à Miégeborde, quartier de Sainte-Eulalie à Saint-Sever. Il avait initialement repéré un bloc de grès dépassant du niveau du sol, mais lorsqu'il revint les ouvriers qui exploitaient là une ballastière pour l'installation de la voie ferrée avaient complètement purgé le site. Il ne put que remarquer un tas de blocs de grès : un bloc plat triangulaire mesurant 1,28 m de long sur 1,10 m à 0,50 m de large, 0,27 m d'épaisseur qu'il considéra comme la table, et d'autres qui devaient constituer les supports (un de 0,88 m de long sur 0,59 de large et 0,02 à 0,12 m d'épaisseur). Ce dolmen était placé sur le bord du plateau dominant la plaine de l'Adour (de Laporterie, 1891).

## - Le cromlech (?) de la lande des Vergers d'Oro, commune de Saugnacet-Cambran

En 1876, Du Boucher et Thore fouillèrent sur une lande de Saugnac une éminence sablonneuse, qui leur avait livré des vestiges de la Préhistoire récente. Dans leur rapport, ils décrivent de gros blocs d'une roche de « nature cristalline », de différentes grandeurs, plusieurs alignés, d'autres apparemment pas. Ils précisent l'écartement et l'alignement de cinq d'entre eux, mais ne donnent pas leurs dimensions précises ni la position exacte de tous. Simplement on peut inférer du compte-rendu de leurs travaux que leur longueur était de 80 cm maximum. Tous sont plantés de champ dans le sol. Les fouilleurs interprètent cette structure de pierres comme les restes d'un cromlech ou d'un dolmen détruit, formant une enceinte délimitant une aire à l'intérieur de laquelle, à 80 cm de profondeur, une couche charbonneuse de 7 à 8 m de diamètre et 30 cm d'épaisseur leur a livré des tessons de céramique décorée et des débris de bronze, ainsi que quelques objets en silex et des haches polies. Le mobilier mis au jour renvoie soit à une sépulture du Campaniforme, soit plutôt à des sépultures successives réutilisant éventuellement un monument mégalithique antérieur. Diverses considérations tirées de la relation des fouilleurs font douter qu'il s'agisse d'un dolmen et on y verrait plutôt un cromlech.

# - Le dolmen (?) de Pouydelanne, commune de Vic d'Auribat

Dompnier de Sauviac a mentionné un dolmen *lande de Pouydelanne*, sur la commune de Vic d'Auribat. En 1881, à l'occasion d'une intervention sur un tumulus proche d'une centaine de mètres sur la même lande, H. du Boucher nous dit que ce « monument » semble bien connu des habitants de la région et qu'il n'en reste apparemment que la table, aucun pilier n'étant visible (Du Boucher, 1881). L'incertitude persiste donc sur la réalité d'un dolmen, portant Dubalen à douter fortement : « À Vicq, je ne connais que des blocs à leur place naturelle, quelques uns déplacés par éboulis dans la vallée. Ces blocs appartiennent aux calcaires stampiens du nord-ouest de Cassen » (Dubalen, 1927).

## 6. MONOLITHES ÉCARTÉS DE L'INVENTAIRE

# - Les pierres verticales fichées dans des tumulus

Des blocs sont parfois fichés verticalement à l'intérieur de la masse des terres d'un tumulus. Dans ce cas, ils ont pu jouer un rôle de signalisation de tombes, mais ils ne peuvent être considérés comme des mégalithes.

Tel est le cas de tumulus de la lande Marsan, commune de Samadet, fouillé par Dubalen en 1913. Deux pierres, distantes de 4,25 m, étaient dressées verticalement à l'intérieur de la masse tumulaire. Leurs dimensions étaient respectivement de 1,30 m x 1 m x 0,45 m et de 1,20 m x 0,95 m x 0,35 m. Le tertre ne contenait aucun autre élément lithique, à l'exception de 3 gros galets.

On ne retiendra pas non plus les plaques de pierre de modestes dimensions formant des caissons ou cistes, rencontrées à l'intérieur de certains tertres, et qui relèvent de pratiques funéraires généralement plus récentes.

#### - Les mentions de menhirs douteux ou invérifiables

Nous avons écarté de l'inventaire un certain nombre de mentions qui, après contrôle, se sont avérées douteuses ou expliquées par la présence naturelle de blocs rocheux.

**Castets**. Un « dolmen » a été mentionné près de l'église de Castets. Mais dans ce secteur de sable, toute réserve doit être faite sur ces pierres.

**Sabres.** Près des sources de la Leyre, entre Sabres et Morcenx, la Pierre de Griman figure sur les cartes IGN comme une curiosité. C'est une pierre rectangulaire gisant couchée. Les données géologiques n'expliquent pas sa présence à cet endroit fort éloigné de tout affleurement. Une explication possible est qu'elle serait tombée d'un charroi lors d'un transport.

Arjuzanx. Une pierre mesurant 3 m x 1,70 m x 0,80 m, qui se trouvait au lieu-dit La Gare dans l'enceinte de la mine de lignite alimentant la centrale électrique d'Arjuzanx, a été relevée en 1983. Il s'agit d'un bloc de grès friable (genre alios très dur) qui pourrait provenir d'un niveau aliotique. D'autres blocs plus petits (en moyennne 50 cm x 30 cm) étaient en effet visibles, dispersés dans un rayon d'une centaine de mètres alentour. En raison des remaniements de terrain effectués dans ce secteur pour l'exploitation du lignite, il n'a pas été possible d'observer des éléments en place. Un menhir christianisé et retaillé avait été cité sur cette même commune en 1977.

Dax. Un bloc d'ophite a été signalé en 1873 au lieu-dit Peyrouton. Il est aujourd'hui détruit. L'ophite est présente dans le sous-sol de Dax et des communes environnantes et pointe par endroits. Le toponyme Peyrouton évoque d'ailleurs un lieu où l'on trouve de la pierre, peut-être un point d'extraction ancienne. Rien ne garantit donc qu'un menhir ait été dressé là.

Narrosse. En mars 1865, au lieu-dit La Crouzade, on renversa une pierre de 0,80 m de long, sous laquelle on mit au jour 8 autres pierres rangées en rond mesurant chacune entre 0,40 cm et 0,85 cm de longueur (Dompnier de Sauviac, 1873). Quelques années plus tard, Dufourcet remarquait que la pierre était grossièrement taillée sur ses 4 faces et en déduisait qu'il s'agissait d'un borne miliaire placée sur le trajet supposé de la voie antique menant de Dax à l'Espagne, tandis qu'il voyait dans les autres pierres disposées en-dessous les fragments d'un bloc brisé ayant servi à caler la borne. Déplacée ensuite à plusieurs reprises, la pierre est visible aujourd'hui près de la mairie.

**Pouillon.** Une pierre a été signalée sur le coteau de Montpeyroux. Mais les blocs d'ophite sont nombreux dans ce secteur, certains atteignant de grandes dimensions. Là encore, le bloc pourrait se trouver là par l'effet de l'érosion, sans qu'il soit besoin de faire appel à l'intervention humaine.

#### Conclusion

Au terme de cette revue des manifestations du phénomène mégalithique dans les Landes, on se prend à regretter que seuls des lambeaux du patrimoine d'origine nous soient parvenus. En rouvrant ce dossier, nous avons rassemblé les documents actuellement disponibles et proposé une synthèse. Il en ressort tout un ensemble de mégalithes méconnus. Comme nous l'avons fait remarquer, leur édification s'insère dans les grands courants culturels du Néolithique qui ont marqué notre pays.

Tout espoir n'est pas perdu cependant de recueillir des informations nouvelles. Deux voies sont envisageables pour y parvenir : que surgissent de quelques armoires où ils sommeilleraient des documents encore cachés ; que de nouvelles investigations soient entreprises sur les rares monuments qui ont échappé à la destruction. Les fouilles les plus récentes menées sur des mégalithes déjà bien mutilés, comme celles conduites en Béarn par exemple (Dumontier et *al.*, 2008), montrent qu'il est malgré tout possible de faire progresser encore nos connaissances dans ce domaine.

#### Bibliographie-

Arambourou R., 1964, Les tumuli d'Amou, Bull. Soc. Borda, p. 319-326.

Arambourou R. et Thibault Cl., 1968, Préhistoire et Protohistoire. Bilan des recherches dans les Landes en 1967, *Bull. Soc. Borda*, p. 257-289.

Arambourou R. et Thibault Cl., 1969, Préhistoire et Protohistoire. Bilan des recherches dans les Landes en 1968, *Bull. Soc. Borda*, p. 235-268.

Arambourou R. 1983, La Préhistoire, in *Landes et Chalosses*, Lerat S. dir., SNERD éd., Pau, 614 p.

Berthety H., 1872-1873, le menhir de Sarron ou la Pierre-du-Diable. *Bull. Soc. des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 2ème série, t. II, p. 132-135.

BEYNEIX A., 2007, Indices d'un art mégalithique en Aquitaine, *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, p. 517-524.

BOYRIE-FÉNIÉ, 1994, Carte archéologique de la Gaule. Les Landes-40, Min. de la Culture-Académie des Inscription et Belles-Lettres, 192 p.

DOMPNIER de SAUVIAC A., 1873, Chronique de la Cité et du Diocèse d'Acqs, Dax.

DUBALEN P.E., 1913, Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines, *Bull. Soc. Borda*, p. 249-260.

Dubalen P.E., 1927, La Préhistoire, dans Nos Landes, Chabas éd., p. 29-60.

Du Boucher H. et Thore J., 1876, Une station de l'âge du Bronze aux environs de Dax, Bull. Soc. Borda, p. 115-122.

Du Boucher H., 1879, Matériaux pour un catalogue des stations préhistoriques landaises, *Bull. Soc. Borda*, p. 307-318.

Du Boucher H., 1881, Quelques mots sur un vase cinéraire découvert à Vicq (Landes), *Bull. Soc. Borda*, p. 165-170.

Dufourcet E., 1883, De Dax à Castel-Sarrazin, excursion archéologique, historique et géologique, Bull. Soc. Borda, p. 9-34.

DUFOURCET E., TESTUT L., 1885a, Les tumulus des premiers âges du fer dans la région souspyrénéenne, nouvelles fouilles dans les landes d'Agès, *Bull. Soc. Borda*, p. 301-306.

Dufourcet E., Testut L., 1885b, Note topographique sur les groupes tumulaires d'Agès, canton de Hagetmau (Landes), *Bull. Soc. Borda*, p. 287-289.

DUMONTIER P. et al., 2008, Structure funéraire mégalithique de Darré la Peyre à Précilhon (Pyr.-Atlantiques), *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, t. 27, p. 43-76.

LACOSTE C., 1962, Le menhir de Sarron, Bull. Soc. Borda, p. 157-162.

LAPORTERIE J. de, 1888, Le menhir de Peyre Lounque à Sainte-Colombes près Saint-Sever et sa légende, *Bull. Soc. Borda*, p. 23-25.

LAPORTERIE J. de, 1891, Le tumulus du Château-Charles à Estibeaux (Landes), *Bull. Soc. Borda*, p. 41-42.

LAPORTERIE J. de, 1891, Découvertes gallo-romaines à Miégeborde (Sainte Eulalie près Saint-Sever, Landes), *Bull. Soc. Borda*, p. 253-256.

MAREMBERT F., 2008, La transition Néolithique final/Bronze ancien sud aquitaine à travers les tumulus Cabout 4 et 5 à Pau (P.-A.), *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, p. 77-112.

Roux D., 1986, Un ensemble de matériel campaniforme dans le tumulus A de la nécropole d'Agès (Monségur, Landes), dans : *Néolithique et Chalcolithique dans les Landes et en Béarn*, CRAL, Dax, p. 17-24.

ROUSSOT-LARROQUE J., 1978, Fargues. Allée couverte dite La Peyre de Pittyé. Informations archéologiques, *Gallia-Préhistoire*, t. 21, p. 656-657.

Roussot-Larroque J., 1992, Mégalithes en Aquitaine, dans « Mégalithes du Sud-Ouest », Actes du colloque tenu à Bordeaux le 29 février 1992, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. 27, p. 3-38.

Testut L., 1883, La nécropole préhistorique de Nauthéry, canton d'Aire (Landes), Congrès scientifique de Dax, p. 35-45.